





1 2 MARS 7310

Avis de consultation n°51

SELECTION D'UN FORMATEUR OU D'UN BUREAU POUR UNE FORMATION EN COMMUNICATION

« LA COMMUNICATION SCIENTIFIQUE EN PUBLIC »

Dans le cadre du projet « valorisation des acquis de la recherche dans le domaine de l'eau PAPS-Eau/Valorisation », financé par l'Union européenne L'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (*IRESA*) lance une consultation pour le choix d'un formateur ou d'un bureau de formation pour assurer une formation en communication : « La communication scientifique en public ».

Le formateur doit justifier de :

- Un doctorat en communication.
- Un minimum de cinq(05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la communication.
- Ayant assuré au moins cinq (05) cycles de formation/ cours/coaching/ accompagnement en communication.

Les intéressés peuvent télécharger le cahier des charges sur le site de l'IRESA : « http://www.iresa.agrinet.tn » ou le demander par e-mail sur l'adresse papsvalorisation@iresa.agrinet.tn .

Les offres doivent parvenir au bureau d'ordre de l'IRESA par porteur ou par voie postale au plus tard le **30 Mars 2018 à 16 Heures**.

La date, l'heure et le n° d'enregistrement du bureau d'ordre de l'IRESA faisant foi.

Les offres parvenues après délais ou ne respectant pas les conditions de soumission seront rejetées.

Les offres doivent être présentées conformément aux instructions de l'article 9 du cahier des charges sous enveloppe fermée contenant deux enveloppes :

Enveloppe A (offre technique) et enveloppe B (offre financière).

Les offres doivent être valides 60 jours à partir de la date limite de réception des offres.

Le marché sera attribué à l'offre techniquement conforme et moins disante conformément au cahier des charges.

PAPS - Fau - Valorisation

Par. Hichem BEN SALEM